51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 17 26 AVRIL 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'an I de l'Ere nouvelle, en Amérique. — L'expérience Roosevelt. — Les catholiques pour le Président. — Le P. Coughlin. — II. Moralité de l'affaire Stavisky. — Corruption financière de nos démocraties. — La cupidité est l'âme de la civilisation dite moderne. — Nécessité d'un redressement. — III. Les plans de réforme de M. Tardieu. — Leur intérêt. — Ce qui leur manque : le point de vue moral et le point de vue social. — Le mal selon lui — IV. Les remèdes qu'il préconise. — V. Ce que doit être notre attitude, à nous clergé. — VI. L'appel de M. F. Le Grix, directeur de la *Revue Hebdomadaire*. — VII. Hommage au roi Albert Ier de Belgique.

I

La *Revue de Paris* du 1er mars a publié un très intéressant article dont le titre semblait à première vue fort énigmatique. En le lisant sur la couverture de la Revue : *L'an I de l'Ere nouvelle,* on pouvait se demander en effet de quelle ère nouvelle il s'agissait. Les Révolutionnaires de 1792 croyaient aussi avoir commencé une ère nouvelle. J'avoue que ma première pensée fut de croire qu'il s'agissait d'un récit d'histoire de la Convention française. Pas du tout ! Le sujet traité est l'examen des résultats de l'expérience Roosevelt. L'idée que nous avons exprimée ici-même si souvent, que l'ère du matérialisme industrialiste est terminée, que l'humanité est en train de tourner la page, que quelques nations déjà ont franchi le tournant et que les autres s'apprêtent à suivre le mouvement, cette idée, dis-je, est en voie de se répandre [1]. Et ainsi s'explique le titre choisi par M. de Roussy de Sales pour l'article que nous allons analyser.

Dans notre dernière Causerie, on se souvient que nous avons décrit l'expérience italienne. Nous avons dit que la structure de la société est en voie d'évolution et que l'on se dirige un peu partout vers le système corporatiste. Et nous citions à ce propos les Etats-Unis, auprès de l'Italie.

Il y a cependant de profondes différences entre la manière italienne et la manière américaine.

[1] En Pologne, le Père jésuite comte Rostworowski a montré, dans le *Czas,* journal de Varsovie, que c'est toute l'époque moderne, depuis la Renaissance, qui arrive à sa fin.

Sans doute, dans l'un et l'autre pays, le pouvoir central est armé de pleins pouvoirs. Mais tandis que Mussolini, qui n'a devant lui aucun obstacle et dont l'omnipotence ne connaît point de limites, renonce spontanément à une extension de l'Etatisme, remet aux corporations elles-mêmes le soin de légiférer dans l'ordre économique et les gratifie de la plus large autonomie, Roosevelt, qui est le Président d'un Etat démocratique où le parlementarisme reste officiellement très fort, use de la dictature que les Assemblées lui ont remise, en leur impuissance, pour imposer, du dehors, des « codes » tout faits aux nombreux corps d'état dont il a assumé la gérance supérieure. D'autre part, l'Amérique a dû brusquer son évolution. La souffrance sociale y était devenue intolérable ; les catastrophes financières ne permettaient plus d'attendre ; Roosevelt devait agir vite ou renoncer tout à fait. Il a choisi l'action, et ce fut son principal mérite (d'aucuns prétendent que ce fut le seul). Il ne voulut pas désespérer ; il garda l'optimisme et chercha à le répandre autour de lui. La plupart des mesures prises par lui tournèrent autrement qu'il ne l'avait prévu. N'importe, il agissait, il tonifiait son peuple. Il n'essayait point de se donner pour ce qu'il n'était pas : un prophète infaillible et un magicien aux recettes certaines. Comme le dit fort bien M. de Roussy de Sales :

« Pour apprécier à sa juste valeur le progrès accompli,... il ne suffit pas de comparer les statistiques qui servent d'indices à la crise, mais il faut tenir compte également du facteur moral, car les mouvements d'opinion ont, dans les nations modernes et grâce à la quasi-instantanéité des nouvelles, une ampleur et une violence qui augmentent démesurément la portée des événements. La crise économique a fait subir à l'Amérique une série de chocs psychologiques, qui ont eu pour résultat de plonger les esprits dans un état d'abattement fataliste, qui pouvait passer pour du courage et de la résignation ; mais, comme l'a dit un écrivain américain, « on appelle résignation le désespoir confirmé. » En fait, le pays était désemparé, et ce n'est que parce que le peuple américain est docile et discipliné qu'il ne se révolta pas... La grandeur de Roosevelt, c'est d'avoir compris que, dans un cas pareil, il faut agir vite. »

Il est sûr qu'il y a dans l'action une vertu tonique, et qu'en Amérique surtout, le « pays de la vie intense, » le découragement inactif est de toutes les attitudes la plus insupportable. Mais il en est résulté une nouvelle différence très grave

entre l'expérience italienne et l'expérience américaine. Mussolini a pu préparer son « virage » ; il a pu ménager les transitions, mûrir à loisir ses plans, mettre de l'ordre dans la maison avant d'engager son avenir. Roosevelt a été contraint d'improviser beaucoup. Il en avait nettement conscience lui-même. Il a dit à ses concitoyens : « Dans une situation comme celle-ci, il ne s'agit pas de se perdre en théories et en discussions vaines Je vous propose donc de tenter avec moi quelques expériences. Elles ne réussiront pas toutes, mais si la moyenne est bonne, je serai satisfait. » Et ce langage était si bien adapté aux circonstances, il répondait si bien à la honte secrète d'un peuple irrité de sa propre inaction, que les échecs les plus caractérisés n'ont pas enlevé au Président son immense et légitime popularité.

C'est pourquoi tout jugement sur les affaires américaines qui ne tiendra pas compte de l'accord profond qui règne entre Roosevelt et l'opinion dominante sera forcément erroné. M. de Roussy de Sales va jusqu'à dire :

« On pourrait même démontrer que si Roosevelt continue à jouir aujourd'hui du même prestige qu'il y a un an, c'est parce que la plupart de ses *expériences* ont été des demi-faillites ou des faillites completes. En effet, il a voulu provoquer une hausse rapide des prix dans l'espoir de les ramener au niveau de 1926, et bien que nul ne s'inquiétât des conséquences probablement désastreuses qu'aurait eues cette opération, si elle avait réussi, la hausse ne se produisit pas [1]. Il essaya de créer dans le pays une sorte de mystique civique symbolisée par la campagne de l'Aigle Bleu, qui, si elle avait eu son plein effet, aurait donné naissance au fascisme américain. Le sentiment public le suivit avec enthousiasme, mais s'arrêta à mi-chemin. Il voulut redonner de l'impulsion au commerce, en persuadant ses concitoyens qu'il n'est pas de plus noble geste patriotique que de dépenser son argent [2]. Les acheteurs n'envahirent pas les magasins. Il essaya, par mille moyens, de discréditer le dollar, mais le dollar, jusqu'à présent, s est montré curieusement insensible à tout le mal qu'on disait de lui. Il a voulu prouver que le cours des matières premières était lié à celui de l'or, les matières premières se sont montrées plus independantes qu'on ne pensait. D'autres efforts, qu'on eût voulu voir mieux réussir, comme le réembauchage des sans-travail, sont restés fort en deçà des prévisions. Il n'y a qu'une expérience qui ait pleinement réussi, en vérité, c'est celle du redressement psychologique fondé sur la confiance qu'inspire à son pays l'homme chargé de ses destinées. »

Quels sont les facteurs de ce redressement psychologique ? Nous venons de signaler le besoin d'action, que Roosevelt a su satisfaire. Mais il semble que cette indication soit bien insuffisante. Il n'y a pas de redressement moral un peu profond sans une influence religieuse. L'auteur de l'article que nous rapportons ne semble pas s'en être aperçu. Il ne fait qu'une allusion à cette action de la religion, et elle est un peu désobligeante. Citons textuellement :

« Le succès de la réunion inflationniste fut assuré [1] par la présence d'un personnage étrange, qui prend chaque jour plus d'influence sur l'opinion publique, le Père Coughlin. Ce prêtre catholique est un démagogue frénétique, qui prononce chaque dimanche, à la radio, des discours violents contre l'oppression des riches, la tyrannie de l'étranger, etc... Il pense que l'or, en soi, est un métal diabolique et que le Président Roosevelt, étant inspiré de Dieu, ne peut faillir... »

Et c'est tout. Nous croyons que ce résumé des idées du P. Coughlin est une simple caricature [2].

[1] Si la hausse des produits industriels s'était produite seule, les fermiers américains, dont nous verrons les sujets de mécontentement, eussent été indignés. Et si la hausse des produits agricoles s'était produite, c'était le commerce et l'industrie qui auraient subi la crise, avec un redoublement d'acuité.

[2] On se souvient que nous avions dénoncé ici-même l'erreur fondamentale de ce système si opposé au puritanisme ancestral des Américains et qui aboutit à une divinisation du confort : « Dépensez beaucoup, ne vous refusez rien et dites-vous bien qu'en jouissant le plus possible vous faites marcher le commerce ! » C'est vrai, mais en sachant vous restreindre, vous vous mettez en état de faire davantage l'aumône aux malheureux, vous augmentez le nombre de ceux qui peuvent se payer les denrées de première nécessité, vous ne favorisez pas uniquement les industries de luxe, mais les industries fondamentales de l'Etat et vous répartissez sur un plus grand nombre de têtes les ressources de la société. Il est donc excellent de « dépenser son argent. » Mais il y a une grande différence entre le dépenser pour un luxe égoïste et le dépenser en œuvres de charité matérielle ou spirituelle.

[1] Il y avait le même jour, 28 novembre 1933, deux réunions contradictoires à New York, l'une groupant les partisans de la monnaie stable, l'autre les partisans de l'inflation. Le P. Coughlin était pour l'inflation. — Mais il est clair que derrière l'inflation, il voyait surtout la dévaluation des grosses fortunes et le soulagement des innombrables *débiteurs* de banques, que la crise a rendus insolvables. La théologie catholique ne prend pas position, en soi, ni pour, ni contre l'inflation. Tout dépend des circonstances, bien que le plus souvent l'inflation soit une injustice sociale et un désastre.

[2] La *Schönere Zukunft* du 11 mars 1934 a publié un article de M. Kaspar Mayr, de Vienne, intitulé : *Attaques catholiques contre Wallstreet*. Dans cet article, il est longuement question du P. Coughlin. On parle de lui comme du plus remarquable et du plus populaire des chefs de la lutte contre la ploutocratie américaine. C'est un Jésuite. Il exerce une influence énorme aux Etats-Unis et il se rend populaire bien au delà des cercles catholiques On peut dire qu'il est le plus grand apôtre de la justice sociale que l'Amérique ait connu. Il ne cesse de flageller les méfaits du capitalisme. Quelques extraits de son discours radiodiffusé du 3 décembre dernier donneront une idée de sa manière :

« Les défenseurs absolus de l'étalon-or sont de puissants personnages, habitués à vaincre à tout prix, à dominer ou à anéantir. Jadis leur parole était un ordre, leur opinion une certitude. Dans ces dernières années, leurs certitudes se sont révélées des mensonges... La prostituée de ces tyrans — la presse vendue, la presse conservatrice réactionnaire — a décidé de m'humilier, en raison de la modeste part que j'ai osé prendre à l'émancipation économique du peuple. Il fallait s'y attendre. On a dit que je faisais des attaques personnelles, que je détruisais le bon renom de personnes honorables, que j'étais un menteur, quelqu'un qui se mêle de parler de choses politiques que je ne comprends pas. Mais avant de renoncer au droit qui appartient au prêtre de traiter des questions économiques en se plaçant au point de vue moral — et l'esclavage de l'or est une de ces questions — je dois encore dire un mot à la presse conservatrice, cette grande créatrice de désordre : J. P. Morgan et Cie ainsi que Drexel et Cie à Philadelphie se ressemblent comme un œuf à un autre œuf, ils ont 20 représentants à la direction de 15 grosses banques avec un capital de 3.811.411.000 dollars. Ils contrôlent par 7 Sociétés financières 14 directions d'affaires ayant un capital d'ensemble de 83 746.475 dollars. En outre ce

Mais ce que nous savons bien, c'est que les catholiques, à commencer par les évêques, soutiennent à fond le Président Roosevelt, parce qu'ils voient en lui le défenseur des petits et des pauvres contre les potentats de la finance et de l'industrie. Nous avons reçu, à l'*Ami*, des lettres d'Amérique attestant cette sympathie enthousiaste des catholiques pour l'action présidentielle. On tient le règne de Hoover et de ses semblables pour le règne de l'argent dans toute sa laideur et son brutal égoïsme. Roosevelt apparaît comme un restaurateur de l'esprit évangélique. Nous sommes encore trop imparfaitement renseignés sur ce point, pour pouvoir nous y étendre ; mais nous sommes convaincus que ce facteur religieux est le facteur dominant de la situation.

Cela dit, revenons aux détails techniques. Qu'est-il advenu des initiatives de Roosevelt et de ses conseillers, dont le principal est le Dr Johnson ?

On se souvient des pronostics un peu sombres que nous avions rapportés, à la veille de l'hiver dernier. C'est qu'à la suite des premiers résultats obtenus au cours du printemps et de l'été 1933, il était inévitable qu'un arrêt se produisît et avec cet arrêt une ébauche de réaction contre le Président. Cette réaction atteignit son maximum d'intensité au mois de novembre.

A ce moment, la résistance de la part des milieux d'affaires, d'une part, et des agriculteurs d'autre part, s'accrut d'une façon considérable. Les attaques étaient dirigées principalement contre la politique monétaire du gouvernement et contre la campagne de hausse des produits manufacturés aboutissant à annuler les gains enregistrés par les *farmers*. D'autre part, les partisans de la « monnaie saine » manifestèrent leur mécontentement et quelques-uns des collaborateurs du Président donnèrent leur démission d'une façon retentissante. Ce fut le cas du Dr Sprague, conseiller financier, qui déclara que la politique suivie par le gouvernement « menaçait le crédit de l'Etat d'un effondrement total ». La Chambre de Commerce américaine se prononçait aussi pour le retour à l'étalon-or. Le Comité consultatif du « Federal Reserve Board » adoptait la même attitude. Puis brusquement la controverse entre inflationnistes et partisans de la stabilisation s'arrêta. Le mécontentement des fermiers se traduisit par des grèves et des actes de violence. Le fermier se disait trahi par Roosevelt qui lui reprenait d'une main ce qu'il venait de lui donner de l'autre. Cinq gouverneurs d'Etats agricoles vinrent trouver le Président et réclamèrent la fixation d'un prix du blé, du coton, des porcs et autres produits agricoles. Le Président refusa, mais il donna satisfaction aux agriculteurs en accentuant la politique de prêts et ristournes à l'agriculture. Il existait un organisme chargé de régir les intérêts des fermiers. C'est ce qu'on appelle l'A. A. A., ce qui veut dire « Administration américaine de l'Agriculture. » On promit par elle des secours substantiels aux agriculteurs. La nouvelle leur parvint individuellement aux environs de Noël, qu'ils purent célébrer avec une allégresse inusitée. A l'heure actuelle, la production et la distribution du blé, du coton, du maïs et des porcs sont fortement réglementées par l'A. A. A. Il est curieux cependant de noter que les subventions sont accordées aux agriculteurs non pas en raison du travail qu'ils fournissent, mais en raison de celui qu'ils ne fournissent pas. On les paie pour ne pas trop cultiver ! C'est peut-être un expédient obligatoire ; mais il semble que cela ne puisse pas être le dernier mot du progrès humain et social ! [1] D'autant plus qu'il est aisé de tricher. Sans doute on a créé une armée de fonctionnaires pour contrôler le travail agricole ; mais un fermier qui cultivait 100 hectares, par exemple, peut fort bien n'en cultiver plus que 75 et toucher de ce chef une subvention, tandis qu'il cèdera les 25 autres à un intermédiaire, qui sera sa propre femme ou son frère. Le cas s'est produit, paraît-il.

Que cela puisse durer, c'est ce qui serait étonnant et à la longue scandaleux. Car où prend-on l'argent pour donner ainsi des subventions aux agriculteurs qui consentent à diminuer leurs emblavures ? On le prend évidemment dans la poche des contribuables. Dans l'espèce, ce sont surtout des industriels et des commerçants qui subventionnent l'agriculture, par l'intermédiaire de l'Etat, pour arriver finalement à payer le pain plus cher ! C'est étrangement paradoxal. Ne serait-il pas plus simple de faire payer moins cher aux fermiers les produits industriels et moins cher aux industriels le pain quotidien ? Or, ce résultat ne serait-il pas

colosse de Wallstreet a la main sur 10 Compagnies de Chemins de fer ayant un capital total de 3.436 666.000 dollars. Voilà les géants de la finance, les cyclopes dont l'œil unique est toujours fixé sur le gain possible, contre lesquels notre Président lutte pour obtenir l'indépendance économique du peuple. Y a-t il jamais eu dans l'histoire pareille accumulation de puissance, d'influence et de richesse ? Est-il surprenant qu'il existe une presse comme la presse tory pour défendre les privilèges de ce « morganisme », de cet esclavage de l'argent ? Or, c'est cette presse conservatrice qui a décidé depuis longtemps de rendre le prêtre muet comme la tombe, alors que le peuple souffre sous le poids d'une crise causée par les hommes, alors que le peuple confié au prêtre est torturé et écrasé par les bottes de tels tyrans d'argent. Mais le prêtre connaît sa place dans cette lutte, s'il connaît les enseignements de Léon XIII et de Pie XI... Mes amis, je ne prétends pas à la réputation de savant. Mais je prétends connaître quelque chose à la doctrine de Léon XIII et de Pie XI. Si je soutiens le Président qui a fait les premiers efforts importants pour soumettre à un plan l'insensée production de masse, pour limiter le nombre des machines et des heures de travail, je m'appuie sur ces enseignements catholiques, qui malheureusement restent inconnus à un trop grand nombre de chefs d'industrie soi disant catholiques... »

Et voici la conclusion du « prophète » catholique : « Vous avez à choisir entre Roosevelt et Morgan, entre la liberté et la servitude, entre la prospérité et la dépression. »

Il est certain qu'en entendant ce langage, on a une autre impression de ce qui se passe en Amérique. Ce n'est pas seulement d'une entreprise économique qu'il s'agit, mais d'une campagne de moralité.

[1] A noter cependant que, selon M. André Maurois, le but poursuivi par le Président est de détruire l'agriculture *industrielle* pour créer l'*agriculture paysanne* à la mode française. C'est ce que nous disions ici qu'il fallait faire.

obtenu si l'on supprimait ou diminuait les subventions aux fermiers en les laissant libres de cultiver autant de terres qu'ils le désirent, tandis que les produits commerciaux moins chargés d'impôts verraient baisser aussi leurs prix ? Tous ces problèmes sont tellement complexes qu'il est difficile de se prononcer. Mais, pour l'homme qui n'est pas technicien, c'est une surprise continuelle de voir une situation dans laquelle il y a, de par le monde, des millions d'êtres humains qui ne mangent pas à leur faim, alors que le blé est tellement avili, et les porcs de même, qu'on est obligé d'en restreindre la production. Aussi longtemps que ce problème ne sera pas résolu, on ne peut pas dire que notre société sera stable.

Mais les hommes d'Etat d'aujourd'hui en sont réduits à se porter toujours au plus pressé. Les subventions aux agriculteurs calmèrent l'agitation. C'était le résultat que l'on cherchait.

« Bien entendu, dit notre guide, M. de Roussy de Sales, il n'est pas dans l'intention avouée du gouvernement de soutenir indéfiniment les agriculteurs et les éleveurs par des moyens qui, de l'aveu même de ceux qui les appliquent, ne sont que des palliatifs temporaires, destinés surtout à apaiser la mauvaise humeur des campagnes ; mais les expériences faites ailleurs, en particulier en France, tendraient à prouver qu'une fois engagé dans la voie des prêts et des cadeaux à la population rurale, aucun gouvernement n'a le pouvoir de faire machine en arrière. »

Par ailleurs, il est notoire que l'Administration agricole, aux Etats-Unis, est tout à fait radicale depuis le départ de son premier chef, M. Peck, considéré comme trop libéral. Ceux qui la dirigent actuellement sont bien déterminés, s'ils le peuvent, à établir sur des bases permanentes la réglementation étatiste de l'agriculture.

Mais du domaine agricole, passons au camp voisin, celui du commerce et de l'industrie. Ici, nous rencontrons un autre organisme, qui est le pendant de l'A. A. A. Cet organisme se nomme N. I. R. A., ce qui veut dire « Nouvelle Administration de la Reconstruction industrielle » *(New Industrial Recovery Administration)*. A la tête se trouve toujours le général Johnson. On peut dire que ce personnage a gagné sa bataille. Il y eut, au début, des controverses passionnées autour des « codes » imposés par lui aux diverses corporations de l'industrie et du commerce. On se souvient de ses proclamations un peu théâtrales, des défilés monstres des corps de métier dans les rues de New-York, depuis la délégation des banques jusqu'au corps de ballet de Radio City Music-Hall représentant l'industrie du cinéma. On se souvient de l'énorme et habile publicité faite autour des décisions de Johnson et notamment de l'Aigle Bleu. Eh bien ! le mouvement lancé par le général se poursuit toujours. L'établissement des « codes » n'est pas terminé. A l'heure actuelle, il y en a près de 200 en cours d'application. Les services du général sont très occupés à en préparer de nouveaux, et aussi à faire cadrer entre eux ceux qui existent déjà. On s'est aperçu en effet que, dans beaucoup de cas, plusieurs « codes », parfois jusqu'à 9 ou 10, régissent la même industrie ou le même commerce, d'où un enchevêtrement de juridiction, une source de conflits et de confusions. D'autre part, il y a souvent des incidents de frontières entre l'A. A. A. et le N. I. R. A. Le Président a dû intervenir pour délimiter les prérogatives de chacun des deux grands organismes d'Etat.

On a tout de même l'impression que tout ce travail est comme un échafaudage élevé trop vite. Comme tout s'est passé d'une façon plus heureuse en Italie !

Comme l'Autriche elle-même donne meilleure impression, quand le chancelier Dollfuss déclare, comme il le faisait au début de mars, devant 25.000 paysans et ouvriers du Tyrol et de Carinthie : « L'Autriche sera un Etat corporatif à gouvernement autoritaire. La nouvelle Constitution ne pourra entrer en vigueur dans son intégralité immédiatement, mais seulement après l'édification des corporations. Une Constitution provisoire ménagera la transition vers le stade définitif. » Voilà qui est clair. On sait de la sorte où l'on veut aller et on le dit. En Amérique, on n'a pas pris le temps d'organiser les corporations avant de légiférer pour elles ; il s'ensuit que l'organisation nouvelle garde un air décousu et composite. « Beaucoup de critiques estiment que le but que s'est proposé le Président Roosevelt, en instituant une codification générale de l'activité commerciale du pays, ne sera jamais atteint, à cause de la complexité des éléments du problème. Il est en effet très difficile de maintenir constamment une ligne de conduite moyenne entre le souci de réglementer la concurrence et la nécessité de préserver le principe des bénéfices légitimes. L'expérience semble prouver que la majorité des industriels soumis aux codes s'en montrent satisfaits, parce qu'ils y trouvent un élément de stabilité et que le système les protège contre les méfaits de la concurrence déloyale et du « dumping » qui, aux Etats-Unis, a ruiné tant d'entreprises honnêtes. »

Nous venons de toucher aux avantages précis du système corporatif. Il supprime la concurrence par en bas en ne la maintenant que par en haut ; en d'autres termes, il ne maintient la concurrence que sur la qualité et non sur les prix. On ne peut plus ruiner un concurrent en vendant beaucoup meilleur marché le même produit, à perte, pour le couler et profiter seul ensuite du marché. On ne peut plus, d'autre part, ruiner un concurrent en vendant beaucoup meilleur marché un produit apparemment identique, mais de mauvaise qualité. Il n'y aura plus de prime qu'à l'amélioration de la solidité, du fini, de l'élégance, en un mot de la valeur réelle d'un produit, puisque le prix sera fixé pour tous au même niveau. Mais la prime à la qualité à prix égal profite évidemment à la collectivité, tandis que la prime à la « camelote » ne profitait qu'aux mercantis.

M. de Roussy de Sales porte le témoignage sui-

vant : « La plupart des plaintes qui parviennent à la N. I. R. A. émanent de petits industriels et commerçants ; mais ayant assisté nous-même à une *audience de code* (code hearing) et malgré la rigueur toute militaire avec laquelle le général Johnson conduit les débats, nous estimons que, dans la majorité des cas, les plaintes sont mal fondées et qu'il s'agit surtout de malentendus, fort compréhensibles d'ailleurs étant donnée la complication des problèmes à résoudre et l'envergure de l'œuvre entreprise. »

Le nombre total des ouvriers et employés susceptibles d'être codifiés est estimé à 27 millions. Jusqu'à présent la codification n'en a encore atteint que 16 millions. D'ici peu ce chiffre sera élevé à 24 millions. Il faut reconnaître que la classe ouvrière voit d'un bon œil ce qui s'est passé. Les ouvriers ont obtenu le droit d'être représentés dans les conseils chargés de l'application des codes ; ils sont satisfaits. La Fédération Américaine du Travail, – A. F. L., ou *American Federation Labour,* — qui semblait vouloir jouer un rôle dans le sens socialiste ou communiste, n'a pas réussi à intensifier son action. Ses dirigeants ne parviennent pas à faire comprendre aux ouvriers qu'ils ont intérêt à s'adresser à eux pour obtenir des avantages que l'Etat leur offre libéralement. En outre, la crise a nivelé les classes sociales et les ouvriers se sont réintégrés dans la masse de la population sans pouvoir s'en différencier sensiblement.

Le plus gros échec du gouvernement Roosevelt porte sur la solution du problème du chômage. Il a fait cependant les plus grands efforts dans ce sens. Le nombre des sans-travail s'élevait, l'an dernier, à plus de 13 millions (environ le tiers de la population globale industrielle et commerciale, que nous avons vu tout à l'heure s'élever à 27 millions d'individus à codifier, ce qui avec 13 millions de chômeurs fait 40 millions). Or, on n'a pas réussi à en embaucher plus de 3 millions. Pendant l'hiver, il est vrai, l'Administration des Travaux Civils, C. W. A. ou *Civil Work Administration,* en a mis à l'œuvre 4 millions de plus, en les payant 50 dollars par mois. Mais ces 4 millions n'ont été soustraits à l'inaction forcée que pendant les mois d'hiver. A supposer qu'on les occupe même la moitié de l'année, on devrait les compter comme demi-chômeurs, ce qui ferait 4 millions de demi-chômeurs et 6 millions de chômeurs complets. Cela veut dire que de ce côté la situation demeure sérieuse et que le problème moral et social à résoudre est important et difficile.

En résumé, l'expérience Roosevelt, en cette première année de l'ère nouvelle, se divise en trois périodes distinctes :

1° Printemps et été 1933 : période de redressement moral, retour à l'optimisme, propagande et promesses, organisation fiévreuse, réembauchage de 3 millions de chômeurs, remise en marche partielle du commerce et de l'industrie.

2° Automne 1933 : réaction, critique de la méthode et des moyens employés, nervosité et défaitisme jusque dans l'entourage du Président.

3° Hiver 1933-1934 : réalisation de la faillite de certaines parties du programme, mais plus grande modération dans la critique, conscience d'une meilleure tonicité générale, atténuation des polémiques, accalmie dans le camp des prophètes de catastrophes et aussi parmi les partisans fanatiques du *New Deal* [1].

Au cours de ces trois périodes, une seule chose n'a pas varié, c'est le prestige personnel de Roosevelt. Ce prestige lui permet de gouverner sans opposition. Il est inouï dans l'histoire du pays qu'un homme ait joui d'une telle autorité. En voici une preuve. Un homme politique connu, M. Ogden Mills, a essayé de se dresser contre lui, en un discours tenu à Topeka, en janvier dernier. Le sénateur Robinson se hâta de donner ce discours comme un programme pour l'élection « républicaine » qu'il escomptait pour 1936 [2]. Le député Snell voulut aussi voir dans le discours de Mills « un exemple splendide de critique constructive. » Mais les organes du parti démocratique répliquèrent énergiquement et dédaigneusement tout ensemble. La revue *Commonweal,* qui est le principal organe catholique, se borna à dire ceci :

« C'est une singulière malchance qui a poussé M. Mills à énoncer son accusation d'impopularité contre le Président Roosevelt, à la veille de son anniversaire de naissance. Le jaillissement d'un gigantesque geyser de sentiment populaire, à cette occasion, l'affection cordiale et respectueuse sentie et exprimée de toutes parts, les protestations de bonne volonté qui se sont multipliées n'ont peut-être pas d'exemple dans notre passé. Theodore Roosevelt attirait et maintenait de grands groupes d'hommes, mais pendant toute la durée de son pouvoir, l'opposition d'une minorité indomptée, personnelle autant que politique, se faisait sentir. Woodrow Wilson, pendant une période de sa présidence, apparaissait à beaucoup comme le champion d'un idéalisme élevé et touchant. Mais même pendant que se déroulait ce phénomène, il obtenait peut-être davantage la confiance en tant que symbole qu'il n'était compris en tant qu'homme. Il est probable que Calvin Coolidge, avec un caractère et une personnalité profondément différente de celle du Président actuel, a été le plus proche de lui dans sa manière de savoir atteindre les masses. Mais Calvin Coolidge n'a jamais pu entamer certains groupes de « qualité » qui respectent et en général aiment M. Roosevelt. »

II

Nous dirons tout à l'heure quelle est la raison profonde de cette affection. Elle nous paraît l'un des facteurs les plus importants de l'avenir pour les Etats-Unis et l'un des indices les plus précieux de l'orientation future de la civilisation. C'est une des lacunes, croyons-nous, de l'article de M.

[1] Ce mot signifie à peu près « nouveau système, » ou procédé. C'est ainsi que l'on désigne communément aux Etats-Unis la politique de Roosevelt.

[2] On sait que « républicain » signifie là-bas « conservateur » et que c'était la nuance de Hoover, dont la mémoire est tombée en abomination.

Roussy de Sales de n'avoir pas essayé d'analyser les motifs de l'enthousiasme continu qui soutient Roosevelt dans ses titubantes expériences.

Un phénomène tout semblable se déroule en France qui nous permet de comprendre ce qui se passe en Amérique. Nous avons, depuis les événements du 6 février, qui marquent pour notre pays, nous l'espérons du moins, le début de l' « ère nouvelle », un gouvernement qui est entouré de tous les respects et de toute la confiance. Quel est le secret de cette sympathie qui entoure M. Doumergue ? Est-ce son habileté technique qui est en cause ? Le considère-t-on comme un génie hors de pair ? Sans manquer à la révérence que nous lui portons de tout notre cœur, nous pouvons bien dire que ce n'est pas cela qui lui vaut un attachement si visible et si général. Mais il apporte au gouvernement un souci moral, une propreté inaccoutumée. Il nous purifie des miasmes empoisonnés. Il nous semble que nous respirons mieux avec lui et que nous remontons vers une cime d'où nous étions déchus. Ce n'est encore que bien incomplet les anciennes institutions d'où sont venus tous nos malheurs restent intactes, le personnel seul a changé en partie. Mais l'esprit public s'est réveillé. Tout cela n'est qu'un printemps. C'est le retour à la santé qui se dessine, mais combien imparfait jusqu'à ce jour !

Nous étudierons plus loin, avec M. Tardieu, quelques-unes des conditions qui pourront assurer la guérison totale du pays. Pour le moment, nous ne pouvons que signaler l'importance capitale des facteurs moraux, qui ne font qu'un pour nous avec *les facteurs religieux*. Or, c'est cela que nous retrouvons au fond de l'expérience Roosevelt. *Commonweal* l'a très bien vu, à propos de l'affaire Stavisky, qui occupe, on le pense bien, les observateurs étrangers aussi bien que nous-mêmes. Relevons donc les réflexions de cette Revue (n° du 16 février), parce que le rapprochement entre les événements de France et ceux des Etats-Unis y est fort bien exposé.

Il n'est pas probable, dit *Commonweal,* que la récente émeute parisienne signifie une révolution immédiate, soit de droite, soit de gauche. Le gouvernement parlementaire va donc se poursuivre au moins quelque temps. Il va se traîner languissamment. Mais il n'en est pas moins vrai que l'explosion de colère nationale provoquée par l'affaire Stavisky constitue, à travers la flamme et le sang, un avertissement que bien d'autres signes confirment. Mais ce qu'il y a de plus important à remarquer, c'est que cet avertissement ne s'adresse pas seulement au peuple français. Il est donné, de la même manière, sous des formes diverses et convergentes, à toutes les nations de cette civilisation que l'on nomme occidentale et à laquelle le nom de chrétienté était jadis appliqué.

Cette civilisation formait autrefois un seul tout. Mais le lien essentiel de cette vie commune a été brisé, par la rupture de l'unité religieuse. En dépit toutefois de cette division déplorable et de cette fragmentation déjà séculaire, il est très frappant que tout événement intellectuel, social ou économique, et encore plus religieux, qui survient dans une partie de ce monde chrétien, retentit dans toutes les autres et y produit des réactions diverses.

Depuis bien des années, et même bien avant la Guerre mondiale, les observateurs attentifs aux signes que le commun des hommes néglige se rendaient compte que la corruption financière était à l'œuvre dans les fondements des sociétés démocratisées, pour les miner rapidement et faire crouler tout le système. Cette corruption était plus active que toute autre cause pour la ruine de la démocratie moderne. Et il apparaissait aussi à ces mêmes observateurs, au premier rang desquels il convient de placer le grand pape Léon XIII, que cette corruption financière n'était qu'un aspect et une conséquence de la cupidité qui est la marque dominante de notre civilisation d'argent et la cause de tout le malaise social. Les pauvres de toutes les nations, surtout de celles où le christianisme catholique ou protestant a gardé son influence sur les masses, sont capables de montrer une merveilleuse patience. Ils l'ont bien prouvé, depuis le début de l'ère industrielle. Ils acceptent leur sort, leurs infortunes et même les pires calamités avec une superbe énergie et ils ne sont arrivés que tardivement, à mesure qu'on leur a enlevé leur foi et leurs espérances religieuses, à écouter les appels des agitateurs qui les poussent à la révolution. Aussi longtemps qu'ils se sentent simplement les victimes des incertitudes qui accompagnent tout système économique quel qu'il soit, ils restent en général à peu près tranquilles, ou ils se bornent à des aspirations vagues et à des paroles plus ou moins amères. Mais ce qu'ils ne peuvent supporter, c'est la trahison de leurs dirigeants, de ceux qui ont sollicité leur confiance, qui leur ont fait des promesses et qui les ont bernés. Ce qu'ils ne peuvent tolérer, c'est que la cupidité des grands ne soit pas réfrénée et punie, et que ceux-là même qui sont chargés du contrôle donnent l'exemple de la plus triste avidité.

Mais l'esprit du système a été partout plus fort que la crainte du mécontentement populaire. C'est la corruption parlementaire qui a causé, en Italie, le triomphe de Mussolini et du fascisme. A un degré moindre, c'est le spectacle de l'impuissance parlementaire et de la gabegie qui en résultait qui a causé la chute du régime instauré en Allemagne après la Guerre. Le prestige du Parlement anglais, longtemps supposé indemne au moins des plus grossières formes de corruption et de ces alliances profitables qui se lient entre les affairistes véreux et les politiciens, a souffert cependant beaucoup de scandales tels que celui de l'affaire Marconi, et cette diminution de la confiance a conduit le pays au système de coalition qui y règne actuellement et qui est loin d'être conforme à la règle traditionnelle du régime.

La France a souffert d'une attaque incroyablement longue du même malaise destructif. L'achat et la vente des parlementaires et des journaux

par des individus ou des groupes avides d'argent s'y sont développés de la façon la plus notoire. Jusqu'à présent, aucune figure semblable à celle de Mussolini ou d'Hitler n'a surgi sur la scène française. Il n'existe que deux groupes opposés de révolution et ils s'annullent l'un l'autre : celui des communistes et celui de l'*Action Française*, conduit par deux littérateurs hautement étrangers au domaine pratique, Charles Maurras et Léon Daudet, tous deux, du reste, en lutte avec le sentiment catholique français. Ces deux groupements peuvent faire des manifestations, mais ils ne peuvent faire une révolution, parce qu'ils sont trop en dehors de la masse nationale et présentent des buts trop éloignés de ce que le pays désire et aime. Mais cela ne prouve nullement qu'une Révolution soit impossible en France. Le peuple français possède une faculté mystérieuse pour engendrer et pousser en avant des chefs lorsque le besoin s'en fait réellement sentir.

Ce qu'ont éprouvé les Français ressemble de bien près à ce que ressentirent et ressentent encore des millions d'Américains, alors que la dure dépression de la crise, entraînant de la misère, avait pour contraste les révélations accumulées de la corruption politique et d'une cupidité presque fantastique. Pour nous heureusement, Américains, cette impression a trouvé un canal de décharge dans la certitude que la majorité des citoyens américains nourrissent au sujet du gouvernement du Président Roosevelt, certitude qui porte sur ce qu'il ne cherche pas seulement un remède à la situation par des procédés politiques et économiques, mais qu'il poursuit un but éminemment moral. « L'esprit du *New Deal* est de la sorte même plus important que ses actes. Il trouve sa réponse dans le réveil de l'esprit du peuple. Les deux forces sont en coopération. Que les forces de corruption et de cupidité soient ou non trop puissantes pour être vaincues, c'est le fait qui demeure en suspens, chez nous comme dans le reste du monde. Mais la bataille est engagée et les années qui vont suivre diront de quel côté penchera la décision. »

L'article que nous venons d'analyser, parfois en le paraphrasant, a pour titre : *Le problème fondamental*. Ce problème, on l'a compris, est celui qui est posé dans les dernières lignes, que nous avons traduites littéralement, en raison de leur importance. Il s'agit de savoir qui l'emportera de la civilisation chrétienne ou de la civilisation païenne, de la foi ou de l'incrédulité, de l'âme ou de la chair, de Dieu ou de Mammon, de l'Evangile du Christ ou de l'Evangile de la matière. Et ce serait trahir l'expérience de Roosevelt que de n'en voir que les aspects extérieurs. Le grand mérite du Président a été de savoir faire la mobilisation des forces spirituelles contre les forces d'égoïsme et d'avilissement. Chez nous le Président Doumergue n'a de prestige qu'à ce titre-là ; il vaut plus par ce qu'il semble nous promettre que par ce qu'il a déjà fait. La bataille est engagée. C'est une bataille universelle, plus grandiose, plus exaltante, plus profonde, moins meurtrière, mais non moins acharnée que la Grande Guerre. Les deux étendards sont en présence. Les deux Cités s'affrontent, eût dit S. Augustin. Si nous menons ici une si ardente campagne pour la diffusion de l'Evangile et de la *Vie de Jésus* dans les foyers, c'est que nous voyons très nettement l'immense ampleur du débat : il faut sauver le monde par l'Evangile ou sombrer avec lui [1].

III

C'est avec ces certitudes devant les yeux qu'il convient de lire le bel article de M. André Tardieu, intitulé *Réformer ou casser*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars. M. Tardieu vient de publier chez Flammarion un livre intitulé *L'Heure de la Décision* (in-12 de VIII-281 p., 12 f.). Tout le monde sait qu'il mène depuis des mois une ardente campagne révisionniste. L'article que nous allons résumer est lui-même le résumé de son livre et de son programme.

Disons tout de suite les traits essentiels de la réforme qu'il préconise : Révision de la Constitution et de l'Esprit public. — Referendum. — Liberté pour le Premier Ministre responsable de dissoudre la Chambre des Députés sans en référer au Sénat. — Vote des femmes. — Limitation des droits d'initiative financière des Députés. — Limitation des libertés anarchiques accordées aux Fonctionnaires.

Au premier coup d'œil on voit ce que ce programme apporte et ce qu'il passe sous silence. Il apporte des remèdes politiques ; il n'aborde ni le point de vue moral, identique au fond avec le point de vue religieux, ni le point de vue économique, ni le point de vue social. Il est probable que M. Tardieu a voulu se borner à aller au plus pressé et à ce qu'il juge immédiatement possible ; il faut sérier les questions. Admettons cette conception raisonnable et examinons le projet.

« Après une grave période de tension, où la France, par la faute de ses gouvernants, ne se reconnaît pas, écrit M. Tardieu, il faut, pour rétablir le calme, s'attaquer aux causes profondes du mal. Et pour s'y attaquer il faut les préciser. Cette

[1] Qu'il nous soit permis, à ce propos, de remercier chaleureusement les lecteurs de l'*Ami* de la manière si prompte, si généreuse, dont ils ont répondu à notre appel du 9 novembre 1933 — La *Vie de Jésus* dont il était question dans ce n° a atteint, en quatre mois, son 15e mille. Ce succès est trop beau pour que nous ne cherchions pas à le développer encore. Le « Livre du Jubilé » aspire plus que jamais à devenir le *Livre du Foyer*. Cela dépend en grande partie de notre effort. Nous pourrions citer telle paroisse uniquement paysanne où plus de 100 familles ont souscrit à cette *Vie de Jésus* et ont commencé à la lire en commun. Les paroisses où 40 à 50 exemplaires ont été placés ne se comptent plus. Les Séminaires, les écoles ont aussi répondu à nos instances.

Que l'on nous pardonne de revenir si souvent sur ce sujet. Il n'y en a pas de plus urgent à l'heure actuelle. C'est pour nous une question de vie ou de mort. Jamais l'Eglise n'a eu davantage besoin de se souvenir qu'elle est ici-bas l'Eglise *militante*. En avant donc pour l'Evangile et pour l'intronisation de Jésus-Christ au foyer chrétien.

Pour les éditions et les prix actuels du *Livre du Jubilé*, voir la couverture de l'*Ami* du 22 mars, page 86.

précision, je m'attache depuis des mois à la fournir au public, qui, s'il ne tarit pas en imprécations contre les effets, montre, pour la recherche des causes, une singulière mollesse. »

Si nous voulions trouver dans ces premières lignes matière à chicane, nous dirions tout de suite que l'autorité du magnifique lutteur qu'est M. Tardieu serait bien plus grande, le retentissement de ses critiques serait bien plus intense et plus efficace, s'il s'était attaché en effet, comme il le dit, à dénoncer ce qu'il nomme « les causes profondes du mal. » Mais quand on le voit s'arrêter aux intrigues des comités autour des parlementaires et des parlementaires autour de l'exécutif, on ne peut pas croire qu'il a été jusqu'aux causes profondes. Les causes profondes, elles sont dans les esprits et dans les cœurs. Il faut, pour les signaler, entrer dans le domaine des âmes. Il faut s'en prendre à la philosophie de l'ère, à cette religion à rebours qu'elle s'est donnée, et qui est la religion de la Terre opposée à la religion du Ciel, le paganisme opposé au christianisme, Sa Majesté l'Argent opposée au vrai Dieu.

Dans le préambule de M. Tardieu, nous supprimerons donc l'adjectif « profondes » ; nous dirons qu'il veut s attaquer *aux causes prochaines,* mais non pas aux causes *profondes.* Et ce sera justement la coalition des causes profondes qui empêchera le pays de suivre M. Tardieu dans sa lutte pour l'élimination des causes prochaines.

Cette première querelle liquidée, et nous estimons qu'elle est grave, nous serons la plupart du temps d'accord avec le Président Tardieu, quand il nous décrira le mal, en ses symptômes les plus voyants, et nous indiquera les remèdes non pas les plus efficaces, mais les plus urgents.

« Vous êtes-vous jamais demandé, écrit-il, comment vous êtes gouvernés ? Par les Chambres. Mais savez-vous comment on devient député ? Savez-vous ce qu'est la condition de vie d'un député ? A quelles lois de pensée et d'action il obéit ? J'ai peur que vous n'en sachiez rien et que, comme tous les Français, vous plaignant des effets, vous ignoriez les causes. »

Voici. Pour être admis à solliciter le mandat de député, il suffit de déposer chez le préfet un papier qui se nomme une déclaration de candidature. Mais il faut se faire élire. En principe, le député aura un mandat de législateur valable pour la France entière, et cependant il ne sera élu que par une circonscription, De là, une première contradiction : le mandat sera général, l'élection particulière. Pour se faire élire, le candidat ne peut pas se contenter de s'adresser aux électeurs de son arrondissement : ce serait trop simple. Il lui faudra passer par les conditions des « militants, » qui constituent le Comité local du parti auquel il prétend appartenir. En d'autres termes, le candidat doit se cataloguer d'abord. Puis, une fois rangé dans une catégorie, il doit subir les conditions des électeurs influents de sa catégorie. Il est même plus prudent pour lui de s'assurer les concours nécessaires, avant de faire acte de candidat.

Nos lecteurs se souviennent de ce que nous leur avons exposé à maintes reprises au sujet de cette *révolution* cachée que fut, le 8 juillet 1789, la déclaration de l'Assemblée Constituante que, sur la question de savoir si un mandat législatif ou constituant pouvait être impératif, il n' « y avait pas lieu à délibérer. » Mais depuis lors il s'est produit une troisième révolution [1] : les mandats sont redevenus impératifs, non pas en droit, mais en fait. Mais ils ne le sont pas devenus de la part de la Nation ; ce n'est pas la nation qui a repris ses droits sur les individus qui la représentent ; non, ce sont les « militants » anonymes, les « comitards » qui tiennent les députés et qui tirent les ficelles des mannequins portés par eux au pouvoir.

Entre ces « comitards » et leurs élus, quels pactes se sont conclus [2] ? « Peu importe d'en détailler les applications diverses. Car l'essence en est unique. Il s'agit invariablement de promettre aux intérêts particuliers, dont les uns sont professionnels et les autres individuels, des satisfactions sonnantes. » Le candidat, s'il est élu, sera donc lié de toutes manières ; il partira pour Paris, avec un portefeuille bourré d'hypothèques sur son élection.

Pour purger ces hypothèques, il sera obligé de piller le budget et les fonds publics. Il sera contraint de pousser aux dépenses sans se préoccuper des recettes. De là, il est aisé de le voir, le déficit perpétuel qui est la maladie des budgets actuels. « Cela revient à dire, écrit M. Tardieu, que, sauf certaines exceptions, la plupart des députés ne sont élus que grâce à l'émission de chèques tirés sans provision sur le trésor national. »

Voilà donc l'élu couronné par le suffrage. Musique, champagne, *Marseillaise* ou *Internationale.* Il arrive à Paris. Il est plein de bonnes intentions, n'en doutez pas. Mais peut-il oublier les liens qui l'enchaînent ? « Pour être digne de son mandat, le député ne devrait penser et voter que sous l'angle de l'intérêt total de la France ; mais il est l'élu de 90 communes seulement sur les 40.000 dont se compose la nation. Il devrait concevoir le bien public ; mais il est l'élu d'un parti. Il devrait réaliser en sa personne l'unité des intérêts matériels de la nation ; mais il est l'élu d'une région, dont les convoitises s'opposent à celles de la région voisine. Ici commence le drame : drame de la servitude étranglant la liberté. »

Ce député tout neuf est impuissant par lui-même : il doit s'agréger à un groupe. Il n'a du

[1] Toute révolution est un transfert de souveraineté. La première avait été le transfert de souveraineté du Roi à la Nation. — La seconde, le transfert de souveraineté de la nation à ses représentants. — La troisième, le transfert de souveraineté des Représentants aux Comités et aux militants qui les composent. Déjà, sous la Grande Révolution, la puissance des *clubs* est le fruit de cette troisième subversion politique.

[2] Nous tenons à préciser ici que suivant notre coutume nous ne nous bornons pas à une sèche analyse du texte de M Tardieu, qui se tient autant qu'il le peut dans les limites « académiques. » Nous prolongeons les lignes et nous mettons les points sur les i, en nous attachant surtout à rendre toute la pensée de l'auteur et rien de plus que cette pensée même.

reste que l'embarras du choix. Les groupes sont nombreux. Chacun d'eux a sa discipline ; le député est tenu de s'y soumettre ou de quitter le groupe, ce qui est une sorte de disqualification. De plus, le député reste en rapports avec ses électeurs, et il est tenu de monnayer son élection par une multitude de services que réclame de lui le courrier quotidien, toujours très chargé.

Une chose que l'on ignore généralement, c'est qu'en dehors des groupes officiels, tels que celui des radicaux, républicains de gauche, socialistes, etc., les députés sont catalogués en groupements des natures les plus diverses : il y a 275 députés qui font partie du groupement de la défense de l'automobile, — 250, de la défense viticole, — 200, de la défense paysanne, — 180, de la défense de la démocratie rurale, — 175, de l'aéronautique, — 160, de l'élevage, — 100, des forêts, etc. Mais ce ne sont pas seulement les intérêts qui demandent des défenseurs, ce sont aussi des corporations, qui cependant devraient être en état de se défendre elles-mêmes. Ainsi, la corporation des cheminots groupe pour sa défense 370 députés ; — il y en a 320 pour les artisans, — 310 pour les blessés du poumon, — 220 pour les voyageurs de commerce, — 200 pour les ayant droit à la carte de combattants et autant pour les anciens combattants, etc. Mieux que cela encore : il y a des groupements de députés pour la défense des intérêts de catégories de fonctionnaires : 240 pour les travailleurs de l'Etat, — 220 pour les sapeurs-pompiers, — 210 pour les retraités, — 195 pour le personnel des P. T. T., — 185 pour les receveurs buralistes, — 90 pour les douaniers, etc.

Et tout cela veut dire que, dans les discussions du budget, tous ces députés interviendront en faveur de leurs protégés pour des avantages pécuniaires, dont pâtira peut-être la nation dans son ensemble. Voilà pourquoi, lorsque les députés reconnaissent qu'il faut faire des économies, ils en sont réduits à concéder « les pleins pouvoirs » aux ministres, ne se sentant pas le courage de rompre eux-mêmes leurs chaînes !

On comprend que le déficit se soit installé à demeure dans nos budgets. Aussi longtemps que les très grosses dépenses ne survenaient pas, on se contentait de boucher les trous de temps à autre par l'emprunt. C'est ainsi que de 1882 à 1902, la dette publique s'était accrue de 44 milliards ! Mais avec les formidables dépenses de la Guerre, l'hémorragie s'est développée d'un façon énorme, de 1914 à 1933, les dépenses de l'Etat se sont augmentées de 42 % et le nombre des fonctionnaires s'est accru de 204.000 unités. Des 50 milliards de recettes, près de la moitié, exactement 23 milliards, vont à des particuliers.

Un ministre est donc constamment obligé de se gendarmer contre les députés et contre sa majorité elle-même, non pas pour engager les dépenses nécessaires, mais pour restreindre les dépenses inutiles [1].

Sans doute, on a coutume de compter sur le Sénat pour limiter les erreurs trop volontaires de la Chambre. Mais actuellement le Sénat n'est guère autre chose que le prolongement de celle-ci. Il est fâcheux que les sénateurs inamovibles aient été supprimés ; ils auraient été plus indépendants. — Le verdict de M. Tardieu est sévère. Il n'est, hélas ! que trop juste et tous les Français qui désirent une réforme profonde de l'esprit public s'apercevront, dès qu'ils voudront entrer en action, que le gros obstacle pour eux ne sera pas la Chambre, mais le Sénat. Pourquoi ? Parce que le Sénat est devenu la citadelle du radicalisme anticlérical. Les souffles généreux ne peuvent rien sur une majorité de vieillards ancrés dans leurs étroitesses séniles. « Le Sénat n'est pas une Chambre de résistance, écrit M. Tardieu, le Sénat est une Chambre d'enregistrement à gauche. Les radicaux-socialistes y possèdent en effet la majorité absolue. Et s'il arrive que, à la Chambre, la majorité absolue ne soit pas radicale-socialiste, le Sénat se charge, au profit des radicaux, de renverser les ministères modérés, qui ont la confiance de la Chambre. »

Admettons qu'il y ait dans ces phrases quelque rancœur personnelle, puisque M. Tardieu a eu à souffrir, étant au pouvoir, de cette disposition du Sénat ; il n'en est pas moins vrai que le Sénat joue aujourd'hui exactement le rôle inverse de celui qu'il jouait sous Mac-Mahon et que l'anticléricalisme n'a pas de plus ferme soutien que lui.

Donc, une Chambre asservie aux Comités électoraux, un Sénat asservi aux puissances matérialistes antireligieuses, voilà ce que nous avons comme pouvoir législatif. Que penser de l'Exécutif?

Les ancêtres de la République actuelle ont voulu un gouvernement sans force. Ils avaient grandi dans l'horreur et la crainte des régimes autoritaires. Ils ne rêvaient, si jamais ils arrivaient au pouvoir, que de soumettre l'Exécutif au Parlement. Jules Grévy, dès 1848, réclamait la suppression de la Présidence de la République [1]. Arthur Ranc s'écriait en 1876 : « Détruisons la Préfecture de police ! » Jules Ferry a prononcé cette énormité : « La France a besoin d'un gouvernement faible. » Il est vrai qu'il n'était pas encore ministre ; il aurait peut-être été d'un avis différent après l'affaire de Langson.

La Constitution de 1875 n'avait pas donné au Président de larges pouvoirs ; elle se souvenait trop de l'expérience de 1848 et de l'avènement du Second Empire. Mais les pouvoirs mêmes que la Constitution donne au Président se sont rouillés dans l'intervalle. La tentative fâcheuse du 16 mai

[1] M. Tardieu rappelle à ce propos qu'il dut poser une quarantaine de fois la question de confiance contre ses propres partisans, sans quoi les dépenses eussent été augmentées de 15 milliards et les recettes diminuées de 3.

[1] C'est sans doute pour le punir que la Providence permit qu'il fût porté, trente ans plus tard, à cette magistrature et qu'après l'avoir remplie, pendant sept ans, il se cramponnât encore à cette dignité de la façon la plus déplorable, en dépit d'un scandale où déjà s'étalait une corruption de même nature que celle qui nous écœure en ce moment.

1877 a eu pour résultat de faire passer le droit de dissolution pour un pouvoir antidémocratique. Il suffit de raisonner cinq minutes pour comprendre qu'il est tout le contraire, puisque la dissolution a pour but de renvoyer le jugement des problèmes difficiles à la nation. Mais le recours à la nation gêne nos prétendus démocrates, et ils ont contribué de toutes leurs forces à accréditer une légende qui les rassure au sujet de la conservation de leurs sièges. Il s'ensuit que ni le droit de dissolution, ni le droit de seconde lecture, ni le droit de message, que la Constitution confère au Président, ne sont plus en usage. Un Président, tel que Casimir-Périer ou Millerand, qui parle d'un réveil d'autorité, est sûr d'être brimé de telle sorte qu'il ne lui reste plus qu'à démissionner.

Pratiquement, le Président n'étant plus rien qu'une machine à signer, le pouvoir exécutif est tout entier entre les mains du Président du Conseil, qui n'est que l'émanation de sa majorité, le chef ou l'un des chefs du parti le plus fort à la Chambre. En théorie, le Président du Conseil ne devrait être que le délégué du Président de la République. En fait, il n'a aucun ordre à recevoir du Président ; il n'en admettrait aucun ; il se considère et il est en effet le délégué de la majorité. La confusion des pouvoirs est donc complète. C'est toujours la majorité qui commande, et comme cette majorité est composée de marionnettes dont les Comités tiennent les ficelles, on comprend que le Trésor de la nation, — seule chose qui soit visée par les profiteurs, — soit mis au pillage par les intérêts particuliers.

Lamartine avait prévu cette situation et il disait, en son langage légèrement grandiloquent : « Un pouvoir exécutif subordonné au législatif ne serait qu'une aiguille destinée à marquer, au cadran de la Constitution, l'heure des volontés ou des caprices parlementaires. »

En parlant de ces choses, M. Tardieu donne l'impression d'un homme que de pénibles expériences obsèdent :

« Je parle de choses que je connais bien, écrit-il. J'ai été dix fois ministre, sous quatre Présidents du Conseil très différents, MM Clemenceau, Poincaré, Briand et Laval J'ai été trois fois Président du Conseil J'ai l'expérience de la charge, soit comme témoin, soit comme acteur. Je l'ai tellement que jamais plus je n'accepterais de la remplir de nouveau, si ce devait être dans les conditions où je l'ai exercée dans le passé. Pourquoi ? Parce que c'est, suivant le mot de Richelieu, parlant de la royauté au début du règne de Louis XIII, une charge ravalée. »

Voyez en effet le premier ministre à l'œuvre. Il vient d'être chargé par le Président de la République de former un ministère. Que trouve-t il devant lui ? Des groupes asservis, comme on l'a dit tout à l'heure. Même s'il a une vue précise, comme c'est son devoir, de ce qui serait le plus profitable au pays, il ne peut pas y songer sans avoir résolu d'abord le grave, l'indispensable problème de la majorité qui le soutiendra. La première condition pour agir, c'est de vivre. Or, le problème de la majorité se réduit à une opération d'arithmétique. Tel groupe peut m'apporter tant de voix, tel autre tant de plus, etc. Dès que j'arrive à la moitié des députés plus un, je commence à respirer. — Mais il faut pousser plus loin. Il faut compter sur les défections possibles et donc se donner une marge importante de sécurité ; un surplus d'une centaine de voix au-delà de la moitié plus un est considéré comme un minimum. Mais tous ces concours se paient. L'une des raisons de la multiplicité des groupes à la Chambre française, c'est justement le jeu de cette arithmétique. Plus il y a de groupes, plus il y a de chefs, et chacun de ces chefs est, en principe, ministrable, si son groupe entre dans la majorité. Les chefs de groupe sont des candidats aux portefeuilles. S'ils n'étaient pas des chefs, ils craindraient de n'être pas assez visibles, comme candidats-ministres. Chaque groupe délègue ainsi, dans le ministère qu'il fait profession de soutenir, ses meilleurs éléments qui devront y porter la politique du groupe, qui n'est que celle des Comités électoraux de ce même groupe. Sans doute, le ministre qui représente un groupe au ministère ne peut agir directement que sur son propre ministère ; mais il contrôle aussi la politique générale du gouvernement.

Que devient au milieu de tout cela le Président du Conseil ? Son programme personnel a été infléchi dans tous les sens. Il est le prisonnier de sa majorité. « Il faut bien que je les suive, puisque c'est moi qui commande ! » peut-il dire de ses partisans. Ecoutez M. Tardieu parlant de ce qu'il sait si bien : « Il (le Président du Conseil) est condamné à s'entourer de collaborateurs, *dont un tiers à peine répond à son choix bien ou mal fondé, mais dont le reste, qui lui est imposé, n'apportera qu'incompétence ou trahison* [1]. »

Mais enfin le Président a mis sur pied sa « combinaison » (le mot dit bien de quoi il s'agit) Il entre en fonctions. La Chambre lui fait sentir, sans répit, sa domination impérieuse. Le pire des crimes pour lui serait de manifester la moindre indépendance, le moindre retard à se rendre aux désirs de la Chambre. Il doit être prêt, à toute réquisition, à répondre à tout et à tous : questionneurs, interpellateurs, membres des Commissions. Débats interminables, encombrements de procédures sans fin, batailles parlementaires continuelles, au cours desquelles le ministère ne voit sur sa route que pièges et chausses-trappes. De là résulte l'incroyable fragilité de nos gouvernements. Un ministre a eu à peine le temps d'étudier son domaine propre qu'il est renversé et remplacé ; même s'il revient dans la « combinaison » suivante, il a bien des chances de changer de portefeuille. En 63 ans, la France a eu 94 ministères. La moyenne de durée ne dépasse pas 8 mois ; depuis la guerre, cette durée est tombee à 5 mois, et depuis la réélection du Cartel, en 1932, à 3 !

[1] C'est nous qui soulignons. Est-ce que cet aveu n'est pas quelque chose de navrant ? « Pauvre France... » s'écrie le peuple.

On ne comprend pas que les Français soient aveugles sur les inconvénients graves de cette instabilité et ne cherchent pas à y remédier. Si un père de famille voyait changer l'instituteur de la commune tous les 3 mois, il protesterait, en disant que les enfants ne peuvent rien apprendre. Si on changeait le curé d'une paroisse trois ou quatre fois par an, les paroissiens iraient se plaindre à l'évêché, et si on ne les écoutait pas, ils cesseraient probablement de fréquenter l'église, en accusant la hiérarchie de trahison envers la foi et les fidèles et ils n'auraient pas tort !

Eh bien ! la France est dirigée ainsi. Ni la diplomatie, ni les finances, ni la guerre, ni la marine, ni aucune de nos grandes administrations ne peut voir grand et profond. Il faut vivoter au jour le jour. « Pas une affaire privée ne vivrait dans les conditions où vit notre pays, dit M. Tardieu, et c'est pourquoi le pays vit mal. L'Exécutif faible, fragile, paralysé, inopérant, dont nous sommes pourvus, fait de la France un corps sans tête. »

Et ce n'est pas tout. En dehors de ce qui est public, il faut voir les démarches privées. Chaque jour, les antichambres des ministres sont assiégées : députés et sénateurs viennent quémander pour leurs protégés [1]. Ecoutons encore les plaintes de M. Tardieu au sujet des parlementaires : « Tout ce qui ne les regarde pas, ils s'en emparent. Nominations, avancements, déplacements de fonctionnaires, décorations de toute espèce, subventions de toute nature, mutations de militaires, libérations de condamnés, demandes de sursis et facilités en tout genre, — c'est leur affaire. Et si, comme je l'ai fait, on se permet, sans les consulter, de nommer un sous-préfet, on est sûr d'être renversé. »

Il y a, dans chaque ministère, des bureaux qui n'ont rien autre chose à faire qu'à enregistrer les recommandations parlementaires et à leur donner une suite. Pour chaque dossier, ces bureaux présentent deux projets de décision, l'un basé sur des considérations techniques, l'autre sur les recommandations !

Au ministère de la Guerre, le courrier parlementaire offre chaque jour des milliers de lettres. « Au ministère de la Justice, les avocats-députés ajoutent à l'autorité de leur robe le prestige de leur écharpe, pour imposer, par l'action de la Chancellerie, aux parquets et aux juges d'instruction, des solutions dont la correction légale n'est pas le trait dominant. Remises, libertés provisoires, ordonnances de non-lieu s'obtiennent par les mêmes moyens qu'une palme académique ou qu'un Mérite agricole. »

M. Tardieu ne nous dit pas que tout cela s'achète. L'affaire Stavisky est là pour illuminer de son jour cru et brutal les ténèbres de ces manigances : « Ne vous y trompez pas en effet, dit M. Tardieu : *les procédés qui ont rendu possible l'escroquerie de Bayonne, ne sont point, par leur nature, differents de ceux qui président à notre vie administrative quotidienne.* Stavisky s'est procuré, par relations parlementaires, les lettres ministérielles qui ont permis le placement des faux bons et le pillage de l'épargne. Ce sont les mêmes voies de sollicitation et de pression où se préparent tous les jours l'avancement des fonctionnaires, l'octroi des subventions, et la distribution des croix. »

C'est énorme, cette affirmation. Et pourtant, comme on sent qu'elle est vraie ! Et comme elle donne à l'affaire Stavisky une portée formidable !

Il y a déjà cinquante ans qu'Edmond Schérer pouvait écrire : « Le député fait dépendre le concours qu'il prête au gouvernement de la satisfaction qu'il en reçoit pour ses fins personnelles. » Et depuis lors, cette infirmité du régime n'a fait que s'accroître. Non, n'appelons pas cela de la démocratie. Ce n'est ni le peuple qui commande, ni pour le peuple qu'on commande. Nous sommes en régime parlementaire, en ce sens que toutes les faveurs viennent par le canal parlementaire et profitent avant tout aux parlementaires eux-mêmes.

L'un des résultats les plus graves de cette décadence du pouvoir exécutif a été l'organisation des fonctionnaires en pouvoir féodal indépendant. Toute la France a rougi de honte en voyant son gouvernement capituler, ces dernières années, devant les menaces insolentes des syndicats de fonctionnaires. Il s'agissait de faire des économies. On prétendait en prélever une part sur les traitements ; on disait fort justement : « C'est la crise, tous les autres Français sont plus ou moins durement touchés, le commerce et l'industrie ont peine à vivre, les impôts écrasent l'activité productrice du pays, les rentiers ont été amputés d'une grosse part de leurs revenus ; n'est-il pas naturel que les fonctionnaires, qui jouissent de tant d'avantages, subissent aussi, comme tout le monde, les effets de la dépression économique ? » Mais ils ne l'ont pas entendu de cette oreille ; ils ont montré les dents comme un chien dont on veut emporter l'os.

Nous ne doutons pas qu'un très grand nombre d'entre eux, la majorité probablement, ait trouvé tout à fait impertinente l'attitude des chefs syndicalistes. Mais les ministres, après avoir sauvé la face par de vagues protestations d'autorité, ont régulièrement lâché toutes leurs prétentions et se sont dégonflés devant les syndicats, comme les plus vulgaires baudruches. Le gouvernement, esclave du parti socialiste, se sentait impuissant devant cette levée de boucliers. On sera donc réduit à faire payer ceux qui ne disent rien. Heureux ceux qui hurlent : ils ont toujours raison, dans notre système de gouvernement.

Mais, plus encore qu'aux questions d'argent, qui ne nous intéressent qu'en raison des problèmes de

[1] **Tout le monde a pu voir, au cours de l'affaire Stavisky, comment les choses se passent. Un substitut, tel M. Hurlaux, pouvait donner du « cher ami » à l'escroc, en lui demandant d'appuyer son avancement auprès du ministre ! Des magistrats à la mendicité ! Et combien de fonctionnaires sont dans le même cas !**

justice qui y sont liés, nous sommes sensibles, nous croyants. aux attentats contre l'âme du pays. Or, ce n'est pas seulement pour défendre leurs porte-monnaies que les syndicats de fonctionnaires se dressent contre l'Etat ; il y a une catégorie de fonctionnaires qui poussent l'audace plus loin. On a vu un ministre entretenir avec les instituteurs, ses subordonnés, une polémique honteuse, et où il n'a pas eu le dernier mot ! Inutile de nommer M. de Monzie, n'est-ce pas ?

« Les congrès des fonctionnaires affiliés à la C. G. T. sont devenus, déclare M. Tardieu, d'inadmissibles appels à la révolte contre les institutions et contre la patrie. Le congrès tenu en août 1933 par les instituteurs confédérés, avec son hommage aux objecteurs de conscience, sa décision de grève générale en cas de guerre *même défensive,* et sa décision de rompre toutes relations avec le gouvernement. a été un exemple frappant de cette propagande antirépublicaine et antinationale. Le programme a été énoncé avec simplicité par le citoyen Marceau Pivert, qui a charge d'enseigner la jeunesse. Il a dit : « Tout instituteur qui a *la tripe prolétarienne,* sait que c'est sur lui seul qu'il doit compter pour former de véritables syndicalistes, une génération d'élèves qui pourront ensuite achever, à leur tour, la désagrégation du capitalisme. » Et l'un de ses collègues lui a donné cette réplique : « Ce n'est pas au nom d'un gouvernement même républicain, ni au nom du peuple français, que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité. *Le corps des instituteurs a donc besoin de toute son autonomie*[1]. » Au bref, il s'agit, partant du droit commun, du contrat de travail et de l'affiliation à la C. G. T., de substituer à l'autorité de l'Etat celle des syndicats fédérés : forme administrative d'une dictature du prolétariat, qui, en attendant sa réalisation, s'annonce par une indiscipline scandaleuse. »

A qui la faute ? Aux parlementaires. Ce sont eux qui ont imposé aux ministres l'obéissance aux syndicats, ou du moins leur reconnaissance officielle, ce qui était déjà une révolution grave, car du syndicalisme à la révolte il n'y a qu'un pas.

« Si sévèrement qu'on juge cette révolte, écrit M. Tardieu, on ne peut nier que la responsabilité première en incombe aux parlementaires. Ce sont les parlementaires qui ont fait des fonctionnaires leurs agents électoraux. Ce sont les partis de gauche qui ont embrigadé à leur service cantonniers, postiers, instituteurs, agents voyers. Ce sont les opportunistes d'abord, ensuite les radicaux, aujourd'hui les socialistes, qui ont ainsi créé les cadres dont Briand parlait à Barrès. Et c'est parce qu'ils sont assurés ainsi de l'appui des syndicats de fonctionnaires que les socialistes se flattent de pouvoir, à leur heure, mettre la légalité en vacances... En janvier 1933, une délégation de fonctionnaires syndiqués, installée dans un bureau du Palais-Bourbon, a provoqué, par un ordre donné aux élus socialistes, la chute du ministère Paul-Boncour. Après l'asservissement du législatif et l'anéantissement de l'exécutif, c'est la révolte des employés. Croit-on qu'aucune collectivité puisse supporter un pareil régime ? »

[1] Ces messieurs parlent comme les prêtres d'une religion nouvelle. Mais ils oublient que leur fonction se borne à apprendre à lire, écrire et compter aux enfants de France. Ils sont payés pour cela et non pour enseigner une religion.

IV

Après avoir dénoncé, comme on vient de le voir, les causes du malaise dont nous souffrons sans aller toutefois, comme nous l'avons noté, jusqu'aux causes *profondes,* — les causes morales et religieuses, et pour parler net, les lois scolaires qui ont fait de la laïcité, c'est-à-dire de la religion terrestre opposée à la religion céleste, la loi même de l'enseignement officiel, — M. Tardieu indique les remèdes. Naturellement, il reste dans le plan qu'il s'est fixé. Il ne va pas jusqu'aux remèdes moraux et religieux. Nous sommes contraints de suppléer à son silence, en disant et redisant : Nous ne sauverons le pays qu'en travaillant *en profondeur.* Il n'y a pas d'autre Sauveur du monde que Jésus-Christ. Ce sont les porteurs du Christ qui sauveront la France, si elle peut être sauvée, comme nous le croyons de toute la passion de notre patriotisme. Il nous faut donc engendrer, dans nos masses catholiques, le plus grand nombre de *porteurs de Jésus-Christ* que nous pourrons. Voilà le but à atteindre, parce que voilà le seul remède efficace. Tous les autres ne seront que des palliatifs.

Cela dit, voyons les conclusions de M. Tardieu. Son raisonnement est fort logique, n'en doutons pas. Il a dénoncé un triple asservissement : celui du pouvoir exécutif, prisonnier des députés et sénateurs ; — celui des parlementaires, prisonniers de leurs Comités électoraux et des Syndicats de fonctionnaires qu'ils ont mobilisés pour se porter au pouvoir ; — celui du corps électoral tout entier, qui est prisonnier des comitards. La campagne de M. Tardieu est donc une campagne pour la vraie démocratie, celle qui donne le pouvoir au peuple et qui veut que le pouvoir soit exercé pour le peuple et non pour des intérêts de parti.

1° Pour rendre au pouvoir exécutif son indépendance en face du législatif, il faudrait donner au Premier ministre (au nom du Président de la République, cela va sans dire) le pouvoir de dissoudre la Chambre sans passer par le Sénat. Evidemment M. Tardieu se méfie du Sénat et il n'a pas tort. Il est convaincu que si les députés ne tenaient la durée normale de leur mandat que du gouvernement, ils y regarderaient à deux fois avant de renverser un ministère. Il ne croit pas du tout que cela serait une prime à l'instabilité du Parlement :

« De deux choses l'une, dit-il : ou bien le ministère menacé par la Chambre aura le pays pour lui, et les intrigants de couloir y regarderont à deux fois avant de s'exposer aux risques et aux dépenses d'une campagne électorale ; ou bien le ministère renversé se sentira condamné par l'opinion publique et dans ce cas-là ce sera lui qui ne songera pas à dissoudre. Donc pas de dissolution, ni dans le premier cas, ni dans le second. Et par suite, dans les deux cas, augmentation de la stabilité gouvernementale... Supposez qu'en 1926 M. Poincaré eût pu légalement dissoudre la Chambre élue contre lui en 1924 et qui venait de l'appeler au secours. Il se fût assuré une majorité formidable, qui l'eût préservé du coup de couteau d'Angers, en novembre 1928. »

Actuellement, le Sénat étant un bastion de la gauche et les gouvernements de gauche acceptant lamentablement leur servitude, la dissolution ne peut pas être pratiquée, parce qu'un gouvernement de gauche ne la demandera jamais et parce qu'un gouvernement de droite se heurtera toujours à l'hostilité du Sénat.

Mais justement la question est de savoir comment la réforme elle-même pourra être faite, et c'est la plus grosse objection que nous ferions à la proposition de M. Tardieu. Pour réviser la Constitution, il faut aller à Versailles. Pour y aller, il faut que les deux Chambres aient voté la réunion du Congrès. Comment croire que le Sénat acceptera jamais d'être dépossédé d'un privilège qu'il estime si précieux et qui lui apparaît, étant donné sa nuance politique, comme le rempart suprême contre les entreprises de droite pour réformer la Constitution ? Et le plus malheureux, en tout cela, c'est que le peuple, mal instruit de ses droits, croira que la révision dans le sens de l'autorité de l'exécutif sera une tentative contre la démocratie, alors que c'est tout le contraire. M. Tardieu n'a pas indiqué ce point. C'est pourtant l'un des points sensibles de son argumentation, et s'il veut convaincre le peuple de France, il faut qu'il lui fasse comprendre qu'il travaille pour *établir la souveraineté de la nation par-dessus celle des usurpateurs, les parlementaires*.

Actuellement, il est entendu que les députés une fois élus n'ont plus rien à redouter du verdict populaire. Ils n'ont à craindre que les comités et les syndicats de fonctionnaires. Voilà pourquoi ils sont leurs esclaves, alors qu'ils ne devraient être que les commis de la nation. En face d'eux, le gouvernement représente l'intérêt général et non des intérêts particuliers, trop souvent inavoués et inavouables. S'il y a conflit entre les deux pouvoirs, qui sera le juge ? Dans le système de M. Tardieu, ce ne seront ni les Syndicats, ni les fonctionnaires, ni les Comités ; ce sera le peuple tout entier. Et voilà ce que nous appelons *la vraie démocratie,* celle que formulaient, un peu naïvement, les « patriotes » de 1789-1791, quitte à oublier leurs principes lorsqu'ils furent au pouvoir, en 1793 [1]

M. Tardieu a fort bien compris cela. Le *referendum* populaire fait partie intégrante de son système de réformes politiques. Il sait ce que l'on peut objecter contre le *referendum.* La grande, la seule objection que nos prétendus démocrates peuvent avoir et ont en fait contre lui peut se formuler ainsi : « Le peuple est trop bête ! » Ils ne le disent pas, mais ils agissent comme s'ils le pensaient. Ils ont une défiance formidable du peuple et surtout de cette portion du peuple qui se nomme la femme. « Les femmes françaises sont, sur le plan politique, réduites, comme disait Stuart Mill, à la condition de l'idiot, de l'enfant et du fou. » M. Tardieu, qui fait cette citation, s'indigne du fait. Il montre que les grands adversaires du vote féminin sont les sénateurs, dont la majorité est cartelliste. Et ce sont les mêmes qui ne veulent pas du *referendum*. Et ce sont les mêmes qui ne veulent pas du vote au scrutin de liste ou au scrutin régional et non départemental. Analysez ces symptômes éloquents, ramassez ces indices et voyez ce qu'ils signifient. Ils se ramènent, nous le répétons, à cette sentence éminemment démocratique et bien digne du parti d'étouffoir qui se nomme le radicalisme-socialiste : « Le peuple est trop bête ! » Il est trop « bête » pour voter sur des idées, il faut le faire voter sur des hommes. Il faut limiter son vote à l'arrondissement, pour que l'homme qui lui sera proposé ait pu se montrer à lui, sous le couvert du Comité qui fera marcher les électeurs. Il faut priver les femmes du droit de vote, parce qu'elles sont plus fines, plus méfiantes, plus accessibles que les hommes à un idéal non-matériel.

Mais qu'avez-vous fait, vous les démocrates, pour éduquer le peuple, au point de vue de ses devoirs politiques ? Vous lui avez donné l'instruction gratuite (avec son argent), obligatoire et laïque. Vous lui avez arraché son âme. Vous en avez fait une machine de travail et rien de plus. Mais quel effort avez-vous fait pour l'initier à la vie politique ? Quelle participation lui avez-vous accordée à ses propres affaires ? En quel sens avez-vous fait fonctionner la démocratie que vous avez constamment à la bouche ? Dans le sens de vos ambitions et de vos intérêts de parti. Et voilà tout. M. Tardieu est ici pleinement de notre avis. Il voit bien pourquoi l'on s'obstine à faire voter le peuple sur des hommes et jamais sur des idées, si ce n'est indirectement et secondairement. « Votre peuple est une grosse bête, » disait Alexandre Hamilton, cité par M. Tardieu. Et l'abbé Sieyès ajoutait : « Ce n'est qu'une machine de travail. » Si c'est vrai, poursuit M. Tardieu,

> empêchez-le de voter. Mais puisque personne ne propose qu'on le prive du droit de voter, pourquoi limite-t-on ce droit non contesté ? Et si le peuple vote, pourquoi l'oblige-t-on à ne voter que sur des hommes, jamais sur des idées ?... Telle est la question que se sont posée des pays comme la Suisse, les Etats-Unis, l'Allemagne, et à laquelle ils ont répondu en instituant le referendum... Le système, partout où il a joué, a montré le peuple plus sage que les législateurs, plus économe, moins étatiste, voire plus courageux. C'est ainsi qu'ont été imposées aux Chambres suisses par les électeurs une loi militaire rigoureuse, l'interdiction de l'absinthe, le rejet d'un système dispendieux d'assurances sociales. Le résultat, dans certains autres cas, n'a pas été aussi heureux. Mais dans l'ensemble ce résultat est bon et aucun parti politique suisse n'a jamais proposé l'abandon du vote populaire direct. »

M. Tardieu, étudiant les motifs secrets de la résistance des gauches au referendum, emploie, après M. Thibaudet, une comparaison contre laquelle nous ne saurions trop protester, car elle constitue une erreur historique et une atroce ca-

[1] On se souvient que la seule Constitution qui a tenu compte du *referendum,* c'est à dire de la sanction du peuple souverain, pour les lois, fut la Constitution de l'an I, la seule aussi qui ne fut jamais appliquée.

lomnie : « M. Albert Thibaudet, écrit-il, a noté que la haine de nos hommes de gauche contre toute forme de referendum ressemble à l'aversion que professait, pour la lecture de la Bible, l'Eglise du XVIe siècle. La souveraineté parlementaire, qui s'est abusivement substituée à la souveraineté populaire, entend ne pas abdiquer... » Il est bien vrai que nos fougueux démocrates de gauche se moquent outrageusement de la démocratie et en ont peur. Mais il n'est pas vrai que l'Eglise du XVIe siècle se soit moquée de la Bible ni qu'elle en ait eu peur. Elle redoutait l'abus qu'en faisaient les révolutionnaires protestants. Mais nous avons démontré ici-même, par des textes irréfutables et malheureusement peu connus, que le Concile de Trente avait prescrit l'institution d'écoles populaires dans toutes les paroisses, précisément pour que l'étude de l'Ecriture Sainte fût mise à la portée de tout le monde [1].

Quoi qu'il en soit, on voit que M. Tardieu préconise surtout les remèdes suivants : renforcement de l'exécutif par le droit de dissolution accordé au Premier ministre ; — élargissement du vote par l'accession des femmes au suffrage universel ; — application de ce suffrage non plus seulement aux hommes, mais aussi aux choses par le referendum au moins consultatif.

Ajoutons à ces trois premiers points de son programme la suppression du droit pour les députés de proposer des dépenses, la suppression du droit syndical chez les fonctionnaires, et nous aurons tout l'ensemble de sa réforme constitutionnelle.

La suppression du droit de proposer des dépenses a pour lui surtout un but financier, mais elle a aussi un but moral. « Elle apporterait, dit-il, aux députés la dignité, qui leur manque. Elle les libérerait du mandat impératif [2], qu'avait exclu notre Constitution de 1875 et qu'ont instauré nos mœurs. »

La suppression du syndicalisme chez les fonctionnaires est aussi pour lui une condition indispensable à la marche des grands services publics qui, par définition, ne doivent jamais s'arrêter. Il n'est pas tolérable que les domestiques de la grande maison « France » s'arrogent le droit de suspendre le fonctionnement de la maison elle-même et s'en rendent ainsi les maîtres. Ce devrait être un axiome de moralité publique qu'en entrant volontairement au service du pays on accepte d'être privé du droit de le trahir, absolument comme les officiers, en entrant dans le service actif, acceptent de ne pas voter.

La conclusion de M. Tardieu est nette. Il réclame le vote de cinq textes constitutionnels. Il ne veut pas que ce soient de simples lois comme les autres, car il faut changer non pas une loi ou plusieurs lois, mais la Constitution elle-même. Il sait bien que l'on ne touche pas aussi facilement à la Constitution qu'à la législation établie : l'exemple de M. Poincaré pour la Caisse d'amortissement est frappant.

Mais il faut agir vite, car le temps presse :

« D'innombrables manifestations de mécontentement et de révolte assaillent, depuis des mois, nos institutions, parce que nos institutions fonctionnent mal. On a vu, dans Paris, des défilés irrités de paysans, de contribuables, d'anciens combattants ; en province, des préfectures envahies par le peuple. Or, il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire, que les forces de répression aient eu finalement le dessus sur les forces de protestation. Ni Périclès, ni les empires de Rome ou du Moyen Age, ni notre grande monarchie, ni Napoléon Bonaparte n'ont échappé à cette loi... Toujours il est arrivé ou que l'émeute fût plus forte que la police, ou que la police suivît l'émeute... Quand est rompu, entre les pouvoirs, l'équilibre nécessaire ; quand il n'y a plus d'autorité légale, les forces de remplacement sont toujours prêtes. Nous avons en France connu souvent cette situation : au temps du Bien public, au temps de la Sainte Ligue, au temps de la Fronde, de la Régence, de la Terreur, du Directoire, aussi bien qu'au temps où nous sommes. Toujours des restaurateurs ont surgi, qui se sont appelés tour à tour Louis XI, Richelieu, Mazarin, Napoléon, Clemenceau, et qui, par l'ordre rétabli, ont recréé la puissance nationale. La France offre présentement le spectacle de tous les pays trop riches de gloire et d'années. La gloire, qui endort, incite à la confiance paresseuse. Les années, qui passent, développent les défauts plus que les qualités. Les égoïsmes rongent les principes. Les intérêts particuliers tuent les mobiles collectifs... L'esprit public s'anémie... Obsédée d'un bruit de gros sous, la France n'a rien entendu d'autre. Elle a ressemblé à cet Empire romain du troisième siècle, qui, battu de la tempête au dehors comme au dedans, ignorait le danger et ne pensait qu'au plaisir... Le sort du pays est en jeu. Et quand je dis : le sort du pays, je ne dis pas assez. Car si la France devait perdre cette bataille de régénération, les idées qu'elle représente n'auraient plus de défenseurs Et le voile de servitude tomberait bientôt sur l'Europe... »

V

Ce qui manque au plan proposé par M. Tardieu, nous l'avons insinué et c'est trop clair, ce sont les éléments moraux de la question. La crise actuelle est une crise d'âme. Tant que l'on n'aura pas rétabli Dieu dans nos institutions, c'est-à-dire dans tous les endroits publics d'où on l'a chassé, tant que notre régime scolaire sera maçonnique et athée, tant que la politique sera fondée sur des débats d'intérêts et que par dessus ce bruit de « gros sous » que vient de dénoncer M. Tardieu

[1] Cf. *Ami* 1932, p. 836. — Nous avons souligné la nécessité de répandre dans le peuple non pas le texte même de l'Evangile, qui est difficile à comprendre, en raison de son extrême densité et de son caractère archaïque, mais une *Vie de Jésus* à la fois complète, scientifique et populaire C'est la pensée traditionnelle de l'Eglise sur ce point. M. Thibaudet et M Tardieu se sont faits les échos d'une vieille calomnie protestante. *Errare humanum est !*

[2] Nous avons souvent parlé ici de cette question du mandat impératif. Nous croyons, comme M. Tardieu, que ce mandat est impraticable et qu'il faut le remplacer par le referendum, qui donnera au peuple le droit de parler dans les affaires qui le concernent. Mais M. Tardieu ne parle ici du mandat impératif que dans un sens particulier. Nos députés actuellement, ceux de gauche du moins, pratiquent le mandat impératif sous sa forme la plus odieuse, en se liant par des engagements concrets envers leurs Comités, mais non envers le peuple comme tel. Dans ce système, ce sont les Comités et les Congrès irresponsables, ce n'est pas la nation comme telle, qui gouvernent.

l'on n'aura pas fait entendre la voix des grandes aspirations de l'esprit, nous n'entrerons pas dans la voie de la guérison sociale. Ce que M. Tardieu propose a du bon. Mais tout dépend de l'esprit dans lequel ces « réformes » seront réalisées, poursuivies et appliquées. Au point où nous en sommes, il ne peut plus y avoir de Révolution que de l'esprit. Une Révolution de gauche ne serait pas une Révolution, mais la conséquence logique et inéluctable du matérialisme athée qui est la religion de l'ère du machinisme, la religion du « monde sans âme. » La seule Révolution possible sera la révolution qui tournera le dos à tous les préjugés dont le monde vit depuis la Renaissance, — préjugé de la chair, préjugé de l'argent, préjugé du progrès matériel, préjugé de la machine, préjugé de la technique scientifique, — pour revenir à l'Evangile.

Voilà notre position, à nous, représentants de Jésus-Christ. Et sans doute nous formulons là un idéal qui ne sera pas atteint du premier coup. Mais cet idéal ne doit être abaissé sous aucun prétexte, et il doit nous servir de norme pour juger les événements, les hommes et les institutions. On sait que dans la religion communiste la morale « bourgeoise » a été formellement mise à la porte et que toute morale se ramène à ceci : tout ce qui avance le règne du prolétariat est bon, et tout ce qui le retarde est mauvais. C'est brutal, c'est absurde, mais c'est logique. S'il n'y a pas autre chose que la chair, si le paradis et l'enfer sont « d'antiques sornettes », si la religion n'est que l'opium du peuple, il est naturel de ne plus chercher que l'extension de la grosse jouissance du pouvoir et de ses avantages pour le prolétariat, encore que ce ne soient guère que ses chefs qui puissent en profiter effectivement.

De même, pour nous, et dans un sens infiniment plus élevé et plus logique, la morale se réduit à ceci : tout ce qui avance le règne de Jésus-Christ, c'est-à-dire le règne du *double amour,* l'amour de Dieu et l'amour du prochain, est bon, et tout ce qui nous en éloigne est mauvais. C'est avec cette règle que nous jugeons toute chose.

Dans le système de M. Tardieu, nous voyons bien qu'il y a des possibilités d'action dans le sens que nous indiquons ; mais ce ne sont que des possibilités. Il s'agit donc uniquement d'un redressement dans l'ordre politique, et rien ne nous indique que la plaie profonde de la civilisation sera fermée. En résumé, nous sommes en face d'une crise de philosophie générale, et on nous apporte un programme où le problème essentiel n'est pas même abordé. Le remède est superficiel, alors que le mal est dans les dernières profondeurs de l'organisme !

VI

Il n'est donc pas étonnant que le plan Tardieu paraisse très insuffisant à un grand nombre de Français à l'heure actuelle. Parmi ces Français nous nommerons M. François Le Grix, directeur de la *Revue Hebdomadaire*. Nous avons déjà eu l'occasion de parler ici de M. François Le Grix. C'est un écrivain vigoureux et d'un patriotisme vibrant. Depuis les *journées de février,* il n'a cessé de commenter avec force les événements et de chercher à leur donner une conclusion. Il a très nettement vu, comme tout le monde, que l'expérience Doumergue n'est et ne peut être qu'une *trêve*. Or, une trêve est essentiellement provisoire. Nous serions les pires étourdis, si nous ne songions dès maintenant aux lendemains qui suivront l'expiration de cette trêve. M. Doumergue est le bon papa souriant. Mais ce n'est pas à un grand-père qu'il appartient de renverser un régime et de faire du neuf ; il n'en a ni le temps, ni le goût. Il y a dans le système régnant des souvenirs qui lui sont chers et auxquels il n'aurait pas le courage de toucher. Il tourne volontiers ses regards vers le doux lieu de sa retraite dorée. Nous lui savons le plus grand gré de nous avoir donné six mois de sa vie. Il nous lâchera en septembre, au plus tard ; il l'a dit, nous devons l'en croire. Et après ?

C'est la question que pose M. François Le Grix, dans la *Revue Hebdomadaire* du 10 mars : « Tout le monde convient, écrit-il, que le ministère Doumergue ne saurait être qu'un compromis, une transition. Son chef ajoute : de courte durée. Qu'adviendra-t-il ensuite ? Vers quel avenir marchons-nous ? Dans quelle mesure, partant de ces données, pouvons-nous déterminer, contraindre cet avenir ? »

M. Le Grix est convaincu de deux choses. Selon lui, l'affaire Stavisky compliquée de l'assassinat de M. Prince a condamné, aux yeux de tous les Français capables de réflexion, le régime parlementaire lui-même. Et cependant le Cartel, éclaboussé de sang et de honte, tient tête. Il sent que l'heure est grave pour lui ; il multiplie les gestes de détresse. On se prépare à la lutte suprême du côté gauche et le radicalisme, écrasé entre le parti national et le parti socialo-communiste, ne sait pas encore de quel côté se diriger. Il se sent perdu. Ses chefs ne veulent pas avouer leurs fautes. Ils sont prêts à toutes les alliances et mésalliances, plutôt que de rallier le bloc vengeur qui se forme contre les « voleurs » et les « assassins ». Il y a pourtant parmi les radicaux des éléments patriotes. Si la franc-maçonnerie ne les tient pas, ils viendront au nationalisme. Nous marchons tout droit à une guerre civile.

« Alors, dit M. Le Grix, qu'aurons-nous à proposer, à faire prévaloir, nous autres, à la fin de la trêve Doumergue ? Et d'abord, qui, « nous » ? — Nous ne savons pas qui nous sommes, mais nous savons qui est le Cartel : franc-maçonnerie, marxisme, finance internationale. Tout ce qui n'est pas *cela,* ou *pour cela,* doit être *avec nous,* doit être *nous.* »

Mais tandis que le Cartel est uni, l'*Anticartel* n'est encore qu'un Bloc en puissance, tout au plus en espérance. Beaucoup de gens croient que les éléments de droite, s'ils se mettent à l'œuvre, ne pourront travailler que pour un roi, sinon d'in-